



Communiqué de presse du Comité Guillaume Tell du 24 mars 2016

## **Directive armes : une polémique inutile et un dialogue utile avec le ministre**

Le Comité Guillaume Tell, qui représente les 2 millions d'utilisateurs légaux d'armes à feu, regrette la polémique inutile provoquée par les propos du ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, aux 20H de TF1 et de France 2, et aux questions d'actualité du mardi 22 mars après-midi à l'Assemblée nationale.

A l'occasion de l'arrestation du terroriste Salah Abdeslam et des attentats terroristes de Bruxelles, le ministre de l'Intérieur a fait de nombreuses interventions sur les mesures prises par le gouvernement français pour lutter contre le terrorisme. Lors des questions sur les mesures européennes, le ministre a dénoncé la lenteur des réformes nécessaires au plan européen, notamment sur le fichier des passagers aériens, et a stigmatisé les lobbies, et notamment ceux « des marchands de fusils de chasse » qui empêcheraient l'Europe de se protéger face au terrorisme.

Pour le Comité Guillaume Tell, qui travaille au quotidien avec le Cabinet et les services du ministre de l'Intérieur, une telle déclaration est sidérante, car elle ne correspond en aucun cas à la réalité. Contrairement aux déclarations du ministre, les organisations européennes des chasseurs, des tireurs sportifs et des fabricants soutiennent les initiatives françaises et européennes centrées sur la lutte contre le terrorisme et contre les trafics d'armes.

Néanmoins ces mêmes organisations dénoncent avec véhémence la tentative de la Commission européenne de profiter de la mobilisation autour des attentats pour multiplier les contraintes nouvelles et totalement inacceptables contre les détenteurs légaux que sont les chasseurs, les tireurs sportifs et les collectionneurs.

Alors que le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, partage notre analyse sur le fait qu'il n'y a aucun rapport entre les détenteurs légaux d'armes à feu et le terrorisme et les trafics d'armes, la Commission européenne fait le forcing pour s'acharmer contre les honnêtes citoyens respectueux de la réglementation.

Ce matin, le ministre de l'Intérieur a eu un long entretien avec le Secrétaire général du Comité Guillaume Tell, Thierry Coste, afin de lever toute ambiguïté et rassurer les représentants des détenteurs légaux d'armes à feu. Pour le ministre, la priorité doit rester la lutte contre les trafics d'armes à l'échelle européenne, et il considère que les détenteurs légaux sont des partenaires incontournables pour rendre cette lutte plus efficace. Lors de cet échange franc et direct, le ministre a regretté les amalgames et a demandé que nous renforçons le partenariat entre son Cabinet et les membres du Comité durant toutes les négociations européennes.

Pour conclure, Bernard Cazeneuve a proposé qu'une réunion de travail ait lieu avec lui et l'ensemble des membres du Comité d'ici la fin de la semaine prochaine. Elle sera précédée des réunions nécessaires avec son directeur de Cabinet et ses services pour clarifier tous les points encore en suspens concernant les réformes européennes et le plan national de lutte contre les trafics d'armes.

L'objectif sera de faire le point sur l'avancée des négociations européennes et de continuer à travailler ensemble sur des propositions alternatives pour accroître la sécurité publique, sans nuire aux intérêts légitimes des détenteurs légaux d'armes à feu.

Pour tout contact :

**Thierry Coste - 06 80 87 77 05**

**Secrétaire général du Comité Guillaume Tell**

E-mail : [thierry.coste@accesyst.com](mailto:thierry.coste@accesyst.com)

*NB : Le Comité Guillaume Tell regroupe, depuis 16 ans, la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) présidée par Bernard Baudin, la Fédération Française de Tir (FFTir) présidée par Philippe Crochard, la Fédération Française de Ball-trap (FFBT) présidée par Jean-Michel Moutoufis, l'Association Nationale de Défense des Tireurs Amateurs et Collectionneurs d'Armes (ANTAC) présidée par Eric Bondoux, la Chambre Syndicale Nationale des Armuriers Professionnels (CSNAP) présidée par Yves Gollety et la Chambre Syndicale Nationale des Fabricants et Distributeurs d'Armes, Munitions, Equipements et Accessoires pour la Chasse et le Tir Sportif (SNAFAM) présidée par Dominique Billot.*